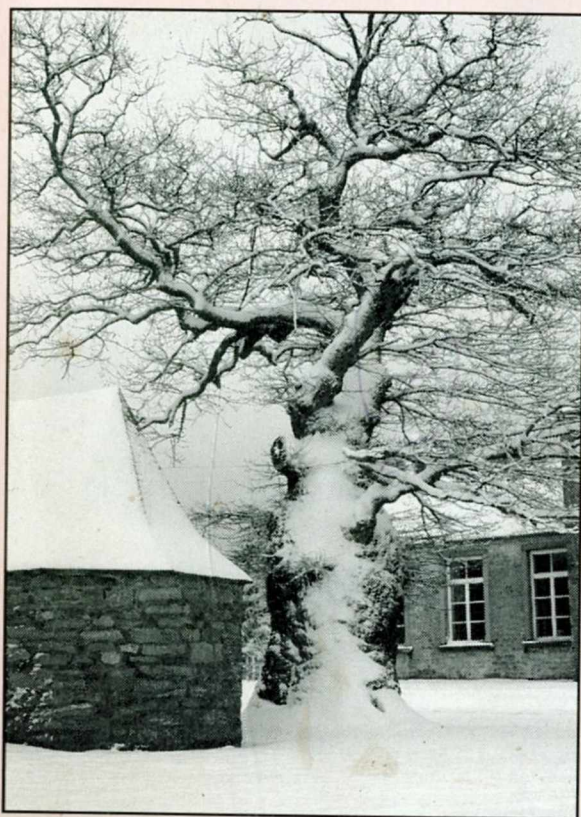


EN FAGNE ET THIERACHE

Revue paraissant
quatre fois l'an.

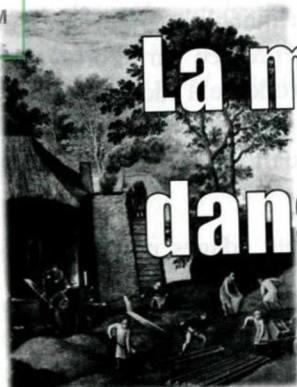


**CERCLE D'HISTOIRE RÉGIONALE
PRESGAUX**

35^e année

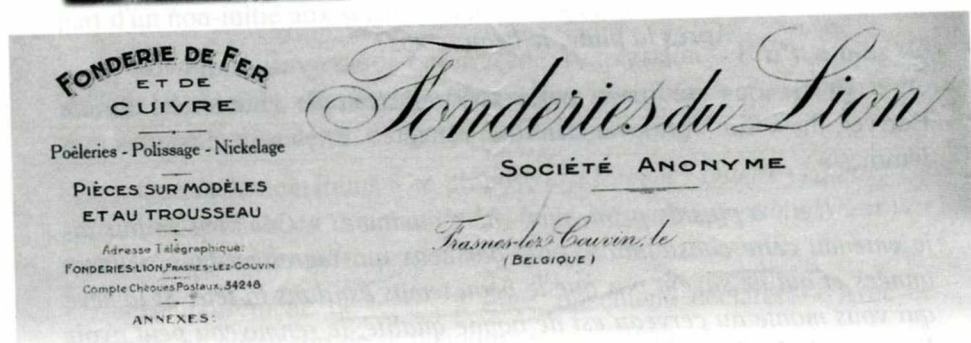
2002

Tome 136



La métallurgie dans le Couvinois

(suite)



Le 15 mai 1923, par acte de Maître Émile Desorme, notaire à Couvin, est constituée la société anonyme « Fonderies du Lion » ayant son siège social à Frasnes-lez-Couvin.

Elle a pour objet social « l'exploitation d'une fonderie, la fabrication et la vente de toutes pièces de fonderie de fonte, d'acier ou autres métaux et l'exploitation de tout matériel se rapportant aux départements fonderie, poèlerie et mécanique. »

Le capital social est fixé à 750000 F, représentés par 1000 parts sociales et 500 parts de fondateur.

La Société en Nom Collectif « Société des Fonderies du Lion Gilbert, Hubert et Compagnie » dont le siège social est à Frasnes-lez-Couvin, ayant pour associés :

1. M. Alexandre Joseph Gilbert, comptable, demeurant à Couvin ;
2. M. Eugène Joseph Hosteaux, ardoisier, demeurant à Couvin ;

3. M. Camille Alfred Hubert, employé, demeurant à Frasnes-lez-Couvin ;
 et 4. M. Jules Germain Joseph Naivin, poêlier, demeurant à Nismes ; fait
 les apports suivants à la société anonyme nouvellement constituée :

- 1° Une propriété industrielle à usage de fonderie avec terrain, située à
 Frasnes-lez-Couvin, cadastrée section E, numéros 42M/partie, 66C et
 64A, d'une superficie d'environ quatre-vingts ares ;
- 2° De deux droits d'option pour achat sur deux parcelles de dix ares et de
 septante ares se trouvant à côté du bien repris sub¹° ;
- 3° Les machines et le matériel industriel fixe et mobile au service de l'ex-
 ploitation industrielle de l'apportante ainsi que les marchandises,
 approvisionnements, bénéfices de tous contrats et de toutes com-
 mandes en cours ;
- 4° Les études, négociations et connaissances techniques.

En rémunération de ces apports, la Société en Nom Collectif « Société
 des fonderies du Lion Gilbert, Hubert et Compagnie » reçoit 230 actions de
 capital et les 520 actions restantes sont souscrites comme suit par :

1. M. Hubert Chantrenne-Petitjean, comptable à Couvin	10 actions
2. M. René Huart, marchand de bois à Couvin	30
3. M. Alzir François, brasseur à Couvin	16
4. M. Léon Dury, brasseur à Couvin	16
5. M. Calixte Hubert, directeur de maison de commerce à Arlon	10
6. M ^{me} Laure Camby, veuve Hubert, couturière à Frasnes	6
7. M. Émile Dorvillers, directeur de maison de commerce à Bertrix	4
8. M. Louis Royaux, monteur à Couvin	4
9. M. Octave Dubuc, cordonnier à Couvin	2
10. M. Adolphe François, tailleur de pierre à Frasnes	4
11. M. Ghislain Ghislain-Gaye, receveur communal à Frasnes	10
12. M. Victor Lemaire, herbager à Frasnes	6
13. M. Aristide Baurain-Lemaire, ingénieur des Mines à Frasnes	6
14. M. Camille Bastin-Lambert, cultivateur à Couvin	2
15. M. Pierre Focquet, notaire honoraire à Couvin	20
16. M. Alzir Donnay, maçon à Couvin	2
17. M. Victor Dardenne, receveur communal à Brûly	10
18. M. Auguste Métens-Ruy, directeur de scierie à Frasnes	4
19. M. Albert Ballat, boucher à Couvin	6

20. M. Eugène Thomas-Dalcq, négociant à Couvin	4
21. M. Alfred Bernard, rentier à Branchon	30
22. M. Paul Bernard, journalier à Flawinne	10
23. M. Jean Bernard, monteur à Frasnes	10
24. M. Joseph Petit, marchand de bières à Couvin	3
25. M. Henri Lambotte, docteur en médecine et industriel à Couvin	40
26. M. Jules Hosselet, ouvrier d'usine à Couvin	4
27. M. Émile Boigegrain, ouvrier d'usine à Couvin	4
28. M. Luc Bouzin, contremaître d'usine à Couvin	2
29. M. Louis Bouzin, mouleur à Couvin	2
30. M. Émile Moreau, mouleur à Couvin	2
31. M. Léon Hosteaux-Minette, mouleur à Couvin	2
32. M. Clément Chavet, mouleur à Couvin	2
33. M. Albert Gérard, mouleur à Couvin	1
34. M. René Scarcériaux, mouleur à Couvin	2
35. M. Louis Pestiaux, mouleur à Couvin	6
36. M. Remy Remy-Nicodème, sabotier à Frasnes	10
37. M. Camille Bouzin-Dupont, mouleur à Couvin	2
38. M. Louis Bastin, mouleur à Couvin	1
39. M. Maurice Chavet, modeleur à Couvin	2
40. M. Léon Damloup, mouleur à Couvin	2
41. M. Émile Dujardin-Lambert, cultivateur à Couvin	2
42. M. Joseph Dubuc-Février, monteur à Couvin	4
43. M. Léon Lambot-Donner, cordonnier et négociant à Frasnes	8
44. M. René Nicodème-François, tailleur de pierre à Frasnes	2
45. M. Aril Anciaux, mouleur à Le Mesnil	4
46. M. Émile Otjacques, économiste à l'École Normale de l'État à Couvin	15
47. M. Urbain Tordoir, professeur d'École Normale, Frasnes	2
48. M. Émile Nicolas-Warlier, propriétaire à Couvin	4
49. M. Louis Charlier, voyageur de commerce à Brûly	6
50. M ^{lle} Marie Boucher, sans profession à Branchon	50
51. M. Odon Malter, instituteur pensionné à Frasnes	2
52. M. Louis Piret-Dubuc, journalier à Petigny	2
53. M. Bernard Coron, marchand de vins à Beaunes (France)	20
54. M. Camille Hubert précité, pour son groupe	90
Total:	520

Après avoir fabriqué des pièces en fonte brute ou en fonte mécanique, la société anonyme « Fonderies du Lion » produit ses premiers poêles en 1925-1927.

Le capital social, porté à 900 000 F le 28 juin 1926, est augmenté le 11 septembre 1930 et atteint la somme de 2 050 000 F.

Lors de l'augmentation de capital de 1926 est apportée à la société la contribution de M. Émile Donnay, industriel à Couvin.

La société anonyme « Fonderies du Lion » occupe 50 personnes en 1940. Aussitôt la guerre 1940-1945 terminée, l'expansion est rapide et en 1946, on compte 200 employés et un chiffre d'affaires de 13 millions de francs.

En 1948, au décès de M. Camille Hubert, M. Émile Donnay entre au Conseil d'Administration présidé par le Docteur Henri Lambotte, M. Jules Naivin devenant Directeur.

En 1953, suite au décès du Docteur Lambotte, M. Émile Donnay devient Président du Conseil d'Administration.

En 1960, au départ en retraite de M. Jules Naivin, M. Jean Donnay, fils de M. Émile Donnay, devient Administrateur-délégué.

À compter de cette époque, les « Fonderies du Lion » prennent un nouvel essor, surtout par la création de nouveaux modèles et d'inventions diverses dues à partir de 1965 à l'équipe de chercheurs dirigée par M. Fernand Lebas (1). Efel déposa d'ailleurs plusieurs brevets. Signalons notamment: en 1967, le dragon et le pyroscope; en 1969, le modèle « Kamina » fabriqué à des dizaines de milliers d'exemplaires et qui permit la construction des nouveaux bureaux, puis la chaudière mazout d'appartement; en 1970, le modèle « Thermovision », avec le miroir pyroscope, et l'échangeur thermique pour grandes surfaces, poêle industriel à haut rendement et bien connu; en 1970, le modèle « Fiesta » pour l'Angleterre; en 1971, le modèle « Mazelec »; en 1974, le poêle « Rustique » au gaz, mazout ou charbon.

(1) L'équipe de chercheurs qui fit rentrer, à cette époque, tant d'argent dans les caisses d'EFEL comprenait outre M. Fernand Lebas: M^{me} Danièle Muller, épouse de M. Maurice Jennequin, de Gonrioux; M. Robert Tremblez de Frasnès-lez-Couvin qui devait connaître une fin tragique et M. Ernest Jacquemart de Gonrioux.



Kamina en 1969.



Mazelec en 1971.



Thermovision en 1970



Le Rustique en 1974.

La disparition soudaine de M. Jean Donnay le 1^{er} mai 1973 amène son frère, M. André Donnay, au poste d'Administrateur-délégué.

Après la mort de M. Émile Donnay et de son fils Jean, les « Fonderies du Lion » connaissent des difficultés et doivent faire face à des problèmes de recouvrement de créances et de rentabilité. La société a laissé échapper l'opportunité de produire des poêles à bois « tout fonte » lancés par les Américains et les Scandinaves.

D'autre part, dans le cadre de la restructuration de la poêlerie menée par la Région Wallonne, la société accepte, pour ne pas concurrencer Saint Roch, de renoncer au chauffage central pour une période de 15 ans. En échange, la Région Wallonne offre aux « Fonderies du Lion » la possibilité d'opérer la reprise des sociétés SOMY et FORGES DE CINEY en situation de concordat et de faillite.

Le 1^{er} mars 1978, par-devant M^e Jacques Desorme, notaire à Couvin, est constituée la société anonyme « Nouvelle Société Somy » ayant son siège social à Couvin, au capital de quinze millions de francs belges, représenté par 15 000 actions de mille francs chacune, et entièrement libéré. Les « Fonderies du Lion » souscrivent 14 989 actions et le Groupe Donnay les 11 actions restantes.

Le 1^{er} septembre 1978, par-devant le même notaire Jacques Desorme, est constituée la société anonyme « Nouvelle Société des Forges de Ciney » ayant son siège social à Ciney, au capital de dix millions de francs belges, représenté par 1 000 actions de dix mille francs chacune, et libéré à concurrence de 20%. Les « Fonderies du Lion » souscrivent 597 actions et la Société Anonyme « Saint-Roch-Couvin » à Couvin souscrit quant à elle 398 actions, les cinq actions restantes étant souscrites par des personnes privées.

Le capital social des « Fonderies du Lion » n'a jamais cessé d'augmenter depuis 1953 : 8 000 000 F ; en 1968 : 25 000 000 F ; en 1979 : 70 000 000 F ; en 1982 : 98 810 000 F ; en 1983, 110 697 100 F.

En 1984, l'objet social est étendu « à tout ce qui se rattache au domaine de la fonderie, poêlerie, mécanique et du travail de la tôle ; pose de câbles basse et moyenne tension, de tuyaux et canalisations d'eau et de gaz ; isolation thermique et éventuellement acoustique en relation avec les

installations de conditionnement d'air, y compris le calorifugeage de celles-ci; fournitures et installations de chauffage, d'une façon générale, dans toutes les énergies de base (bois, charbon, fuel, gaz, électricité) ainsi que la génération et la distribution d'eau chaude. »

Au début des années 1980, la société décide de procéder à la création d'une nouvelle fonderie dont le coût réel de 500 millions de francs belges sera deux fois plus élevé que les estimations...

Conjugué avec les difficultés et les engagements dont question ci-avant, cet investissement provoque l'endettement de l'entreprise dans des proportions considérables et le dépôt de bilan n'est évité que grâce aux crédits massifs des banques privées obtenus par l'intermédiaire de la famille Donnay actionnaire à 40 % dans la société et qui jouit à l'époque d'un crédit de notoriété pratiquement illimité grâce aux résultats spectaculaires obtenus par le tandem Donnay-Borg.

Face à cette situation, l'entreprise décide de renouveler complètement son équipe de direction. La nouvelle équipe consolide les crédits à long terme et lance une gamme d'appareils « tout fonte » au look scandinave qui fonctionnaient au charbon, au mazout et au gaz.

L'entreprise connaît alors un redressement spectaculaire; la demande de ce type d'appareils est énorme en France et en Belgique auprès des ménages qui, équipés d'un chauffage central, tentent de réduire leur facture énergétique. Dame, le litre de mazout de chauffage est monté à 16/18 F belges et les hivers sont assez rigoureux.

Ces circonstances favorables vont sauver l'entreprise, lui permettre de réduire considérablement son endettement et rendre possible une restructuration importante. À la demande des organisations syndicales, 150 travailleurs âgés de plus de 50 ans sont mis à la prépension. L'entreprise engage alors une centaine de jeunes travailleurs.

Le contrechoc pétrolier de 1986 remet tout en cause. Le prix du mazout de chauffage redescend en dessous de 6 francs belges. Les « Fonderies du Lion » subissent une baisse très forte de leur chiffre d'affaires.

En 1988, les usines « Donnay » font faillite. Étant actionnaire principal (40 %) chez Efel, cette faillite entraîne une réaction des banques privées qui coupent toutes les lignes de crédit et la Région Wallonne demande à la Direction de trouver de nouveaux actionnaires: en vain...

En désespoir de cause, la Direction lance un appel à tout le personnel afin de trouver d'éventuels candidats actionnaires.

Six cadres prennent le risque et réunissent les fonds nécessaires pour racheter les titres des actionnaires familiaux en qui la Région Wallonne avait perdu confiance.

Un holding est constitué et dénommé E.T.I. (Energ Trade Invest) qui rachète les titres détenus par le Groupe Donnay dans « Les Fonderies du Lion ».

Un nouveau plan de restructuration est déposé et accepté par les organisations syndicales et l'entreprise se voit contrainte pour survivre de procéder à 200 nouvelles prépensions à 50 ans et ne peut malheureusement éviter 150 licenciements. Elle ferme dans la foulée ses sièges d'exploitation de SOMY et de CINEY.

La société mène alors dans le secteur de la poêlerie traditionnelle en plein déclin un véritable combat contre son dernier concurrent la société Nestor Martin de Bruxelles. L'usine Nestor Martin est fermée en 1991 et l'ensemble de ses productions reprises par EFEL.

Les « Fonderies du Lion » connaissent alors quelques années de succès ce qui lui permet d'engager chaque hiver jusqu'à 100 personnes dans le cadre de contrats temporaires.

Les hivers rudes se font rares, le marché de la poêlerie traditionnelle régresse. L'entreprise aurait voulu dès 1987 se diversifier vers des productions autrement intéressantes, mais les moyens financiers nécessaires sont consacrés à la réduction de l'endettement à long terme.

L'endettement ayant été fortement réduit, la diversification tant attendue est menée tambour battant à partir de mi-1995.

Malgré un chiffre d'affaires en recul, plus de 150 millions de francs belges sont investis en 18 mois. Aujourd'hui 90 % des produits composant les gammes de l'entreprise n'existaient pas au début de l'année 1994 !

À l'heure actuelle, l'entreprise de Couvin fabrique des appareils de chauffage commercialisés sous les marques EFEL, SOMY, CINEY, SURDIAC et NESTOR MARTIN.

En 2002, elle produira 40 000 appareils dont les trois quarts (« tout fonte high tech ») prendront le chemin de l'exportation : France, Angleterre, Irlande, Italie, mais aussi Canada, États-Unis, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande, etc.

La diversification prometteuse vers le chauffage central et les inserts a été brutalement interrompue en mars 2001 : la société a subi un terrible incendie qui a provoqué trois mois d'arrêt et la perte de confiance des nouveaux clients perturbés par les rumeurs de fermeture...

Gardons confiance en l'avenir !

Paul MAGNIETTE

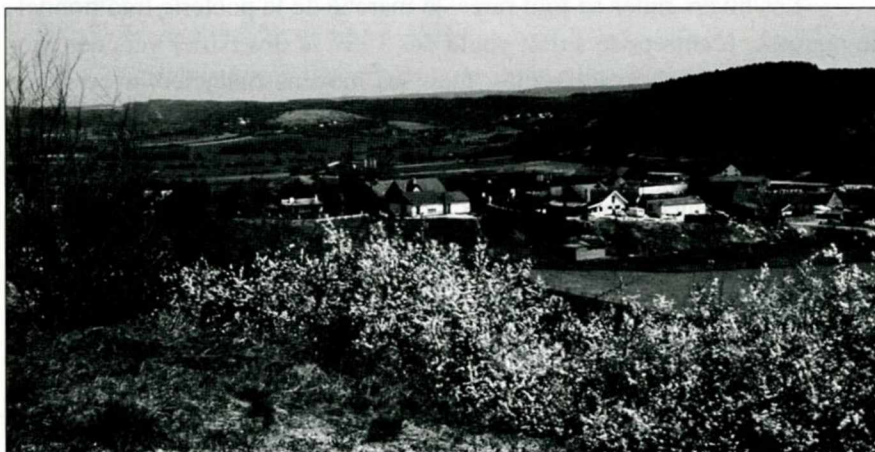
BIBLIOGRAPHIE

« Couvin, dans la Caestienne, Région d'Europe » par William Devos (Archives Générales du Royaume 1998)

« Le Couvinois, Pays des Eaux Blanche et Noire » 3^e Livre (Terroir et Tourisme 1999)

REMERCIEMENTS

Un chaleureux merci à M. Rudy Cyris et à M. Jean Marion pour l'aide qu'ils m'ont apportée, ainsi qu'à M. Baudouin Haine pour la documentation qu'il m'a fournie.



Les Fonderies du Lion (EFEL) à Frasnes, en 1984.

Cliché C. Constant.

SOMMAIRE

- Hameau de Boutonville (suite): p. 3
Churiepierre ou Pierre-qui-tourne
par P. Moreau
- Heurts et malheurs dans la châteltenie de p. 13
Couvin au XVIII^e s. (suite),
par R. Malpaix
- Il n'y a plus de saisons ? (suite) p. 25
Les humeurs du temps, naguère et jadis :
l'automne et épilogue, par C. Constant
- La métallurgie dans le Couvinois (suite) : p. 50
Les Fonderies du Lion, par P. Magniette
- Une quincaillerie-épicerie à Dailly (1924-1953) p. 59
Chez Léona, par F. Hubin
- Le bilan des Journées du Patrimoine, à Presgaux p. 62
du 7 au 9 septembre 2002, par C. Constant

Les textes peuvent être reproduits librement, à condition que toutes les références soient mentionnées.

Le Cercle d'Histoire serait heureux de recevoir un exemplaire témoin, le cas échéant. Tous droits de reproduction de photographies sont expressément réservés.

Dépôt légal : D/2002/1488/136